

Aménagement

Bientôt un restaurant inter-entreprises face au CIMI à Blois

Le bâtiment en construction rue de l'Azin, à Blois, accueillera à l'automne prochain un restaurant inter-entreprises. Un projet né du besoin d'un nouvel accueil de restauration pour les professionnels en formation du CIMI, soutenu par la CCI.

De la nécessité de rénover l'actuel restaurant du CIMI, centre de formation en maintenance industrielle, est né le projet de construire un nouveau restaurant à vocation interentreprises sur cette zone d'activités de la Vallée Maillard.

L'actuel restaurant, en sous-sol du bâtiment principal et historique du CIMI, avait en effet besoin d'être mis aux normes en même temps qu'être mis au goût du jour dans le contexte très concurrentiel de la formation où les conditions d'accueil, y compris la restauration, constituent des facteurs de décision quand au choix de l'organisme formateur. 13 000 repas y sont servis en moyenne par an pour le personnel du CIMI,

de la CCI et les stagiaires en formation.

Compte tenu de l'importance du projet en termes financiers et de ses enjeux pour l'avenir du CIMI, compte tenu aussi de sa situation, sur la zone de la Vallée Maillard et au-delà, la zone industrielle Nord de Blois, la CCI de Loir-et-Cher a décidé de transformer le besoin en opportunité pour construire un restaurant ouvert à d'autres entreprises. D'où l'ouverture d'un restaurant à l'extérieur du Cimi, sur une parcelle à proximité. Coût de l'opération : 1 400 K€ HT dont 1 100 K€ hors taxes de travaux.

La première pierre de ce bâtiment a été posée le 29 janvier pour une livraison en septembre 2014, le président de la CCI Yvan Saumet annonçant « l'ouverture du restaurant en octobre ». Quant à l'ancien restaurant du CIMI, il sera transformé pour un autre usage à vocation de valorisation du patrimoine industriel, un autre projet piloté par la CCI de Loir-et-Cher.



Ce nouveau bâtiment de 525 m² sera entièrement dédié à la restauration collective avec une salle à manger de 100 places et une autre de 20.

La première pierre a été posée en début de soirée, le 29 janvier dernier, devant les membres du BCE (Basket Club Entreprises), accueillis pour une visite du CIMI.



Industrie

Le contrôle non destructif, porteur d'emplois

Le contrôle non destructif (CND) est un ensemble de méthodes qui permettent de caractériser l'état d'intégrité de produits ou de matériaux en cours de production, d'utilisation, et/ou dans le cadre de maintenance. Le CIMI, centre de formation et conseil en maintenance industrielle, à Blois, a accueilli, le 18 février, une réunion thématique sur les « enjeux des essais non destructifs ». L'opération montée en partenariat avec le Conseil général, Daher-Socata, la Cofrend (confédération française pour les essais non destructifs), le Cetim (centre technique des



industries mécaniques) et la CCI, avait pour objectif de favoriser les échanges sur le sujet avec notamment les industriels. Selon la Cofrend, association nationale regroupant 500 membres, 10 000 personnes devront être embauchées sur des postes de CND d'ici 2020. « Le contrôle des produits ou matériaux va prendre une place de plus en plus importante

avec le développement de l'aéronautique, les besoins dans les centrales nucléaires, l'automobile et notamment par l'utilisation de matériaux composites qui nécessitent des techniques de contrôle assez lourdes ». Les entreprises Daher Socata, Caire, Chêne et Précicast ont apporté leur témoignage en la matière. Valoriser la filière CND auprès des jeunes et des différents acteurs industriels

et publics est une des actions de la Cofrend. La réunion était consacrée dans un second temps à la présentation des différents types de contrôles qu'il convient de choisir en fonction des matériaux et de la configuration des composants et structures à contrôler, avec des intervenants de la Cofrend, du Cetim et de l'IUT de Blois.

www.cofrend.com
www.cimi.fr